

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1083 du 2 novembre 1948

n° 1083

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1948

Date de publication
2 novembre 1948

Date du numéro
30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

La solde de Mme Le Ber, institutrice auxiliaire de 1er catégorie, est augmentée de deux mille quatre cents francs (2.400 francs), par an pour compter du 1er octobre 1948.